

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le huit juillet, le Conseil Municipal de Bésingrand, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Michel LAURIO, Maire.

Etaient présents : M. CAMPAGNE Jean-Bernard, Mme RANQUINE Monique, M. PENE Robert, Mme TERQUEM Nathalie, M. PETRIAT Christian, Mme VANDENHELSEN Alexia, Mme SERNAGLIA Isabelle, Mme MINVIELLE Aude, Mme SAINT-MACARY Mireille, M. BERGES Francis.

Secrétaire de séance : Mme TERQUEM Nathalie

M. le Maire ouvre la séance.

Pour la commune :

1. Compte de gestion 2019

Le Conseil Municipal vote le compte de gestion 2019 de la commune.

2. Compte administratif 2019

M. CAMPAGNE Jean-Bernard présente aux membres du Conseil Municipal le compte administratif. Monsieur le Maire se retire et le Conseil Municipal vote à la majorité.

Excédent de fonctionnement : 615 314.12 €

Déficit d'investissement : - 13 958,85 €

3. Affectation des résultats 2019

M. CAMPAGNE Jean-Bernard présente aux membres du Conseil Municipal l'affectation des résultats 2019. L'ensemble du Conseil Municipal valide l'affectation des résultats suivante :

Résultat d'exploitation au 31.12.2019 : EXCEDENT : 615 314.12

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 615 314.12

Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT : 13 958.85

4. Vote du budget primitif 2020

M. CAMPAGNE Jean-Bernard présente et explique aux membres du Conseil Municipal le budget 2020 :

Investissement

Dépenses : 837 463.00

Recettes : 15 870.00

Fonctionnement

Dépenses : 790 681.00

Recettes : 790 681.00

Pour l'assainissement :

5. Compte de gestion 2019

Le Conseil Municipal vote le compte de gestion 2019 de la commune.

6. Compte administratif 2019

M. CAMPAGNE Jean-Bernard présente aux membres du Conseil Municipal le compte administratif. Monsieur le Maire se retire et le Conseil Municipal vote à la majorité.

Excédent de fonctionnement : 5 227.27 €

Excédent d'investissement : 63 332.70 €

7. Affectation des résultats 2019

M. CAMPAGNE Jean-Bernard présente aux membres du Conseil Municipal l'affectation des résultats 2019. L'ensemble du Conseil Municipal valide l'affectation des résultats suivante :

Résultat d'exploitation au 31.12.2019 : EXCEDENT : 5 227.27

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 5 227.27

Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT : 63 332.70

8. Vote du budget primitif 2020

M. CAMPAGNE Jean-Bernard présente et explique aux membres du Conseil Municipal le budget 2020 :

Investissement

Dépenses : 78 457.00

Recettes : 75 937.00

Fonctionnement

Dépenses : 32 425.00

Recettes : 32 425.00

9. Vente de bois à la société ALLIANCE FORETS BOIS

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'une coupe de bois de peupliers type « Robustas et sauvages » correspondant au lot Bésingrand, sur les parcelles n° 43 et 268, section OB, a été vendue à la société ALLIANCE FORETS BOIS, Agence de Castets, Zone Pyrénées, 33 route d'Argagnon, 64300 MASLACQ, moyennant le prix de 10 001 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la décision de la vente de bois.

M. le Maire lève la séance.